



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Pour les salaires et l'emploi

Jeudi 27 janvier

Grève générale Public Privé et manifestation

« Pas une minute de plus ! »

Vendredi 28 janvier de 9h à 12h

AG des personnels Ville de Paris

Tous les prix augmentent mais les salaires ne suivent pas.

Plutôt que d'augmenter le SMIC, le gouvernement préfère multiplier les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises qui se portent bien. En 2 ans ce sont 51 milliards de dividendes qui ont été versés aux actionnaires.

Les services publics continuent eux à être sacrifiés avec des suppressions de postes qui n'ont pas cessé ni à l'hôpital public ni dans l'éducation ! Les personnels des collectivités subissent les conséquences de la réforme de la fonction publique en particulier de l'augmentation du temps de travail. Depuis plus de 20 ans le pouvoir d'achat des fonctionnaires baisse continuellement.

À la Ville de Paris, la municipalité ne fait pratiquement rien pour s'opposer et compenser la politique du gouvernement (augmentation du temps de travail, flexibilisation, absence de créations de postes).

La Ville refuse d'appliquer des mesures qui pourraient améliorer les conditions d'emploi et les revenus des agent.es (et des futur.es retraité.es) comme celles de promouvoir 100% des collègues promouvables, de rendre effective l'égalité salariale F/H, d'organiser un plan massif de déprécarisation des vacataires et contractuel.les en CDD...

Jeudi 27 janvier

Journée nationale de Grève et de manifestations

RDV place de la Bastille

12h Concert -13h Meeting

14h Manifestation

CGT-FSU-FO-SUD-Solidaires

Pour le dégel du point d'indice et la revalorisation des grilles, l'augmentation du SMIC, des salaires, des minima sociaux et des pensions, l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, des créations de postes dans les services publics

Par rapport à la perte de 8 jours de congés, suite à nos mobilisations, la Ville avait accordé 2 CA de fractionnement (conditionnés à une répartition des congés sur l'année) et autorisé la possibilité de générer 2 JRTT de plus (en travaillant plus donc) pour les collègues à l'horaire variable.

Elle avait aussi fini par accorder 3 jours de sujétion pour toute la Ville.

Le Tribunal Administratif a suspendu les 3 jours et pourrait les interdire. La Ville a déjà intégré cette décision dans les cycles de travail.

L'intersyndicale "Pas une minute de plus" demande d'autres mesures pour récupérer, a minima, ces 3 jours : augmentation du niveau des sujétions, création de nouvelles sujétions, cumul des sujétions, prise en compte du temps de trajet pour se rendre au restaurant administratif pour tou.tes... Des négociations viennent de s'ouvrir sur le sujet.

Vendredi 28 janvier
Assemblée Générale des personnels de la Ville de Paris
« Pas une minute de plus ! »
UNSA-UCP-SUPAP FSU-FO-CFTC
9h-12h
3, rue du château d'eau M° République, salle Croizat

Pour que la Ville utilise les moyens à sa disposition pour éviter toute augmentation du temps de travail !

Réunion sur le temps de travail autorisée par l'administration dans le cadre des réunions d'information syndicale